Magic System

Les jumelages

Bulletin d'informations municipales

Juillet 2016

Jean-Pierre Lhonneur,
Maire de la commune nouvelle *Carentan les Marais*,
Maire délégué de la commune historique *Carentan*.

ÉDITO

Le premier semestre 2016 aura été riche en événements marquants pour Carentan les Marais. Il y eut la mise en place de la commune nouvelle, les premières réunions de conseil municipal, la constitution des commissions, les premiers travaux en commun. Ce fut pour beaucoup une période de découverte car si nos communes étaient proches, tous les conseillers municipaux ne se connaissaient pas. Les secrétaires des communes déléguées ont vu leurs conditions de travail changer avec l'obligation d'opérer sur plusieurs sites. Tout est en ordre et fonctionne de manière satisfaisante, l'important étant bien-sûr de faire en sorte que les usagers aient les mêmes prestations qu'auparavant. Ils semblent satisfaits et se sont bien vite accaparés le nouveau territoire. En effet, pour les documents administratifs ou d'urbanisme ils peuvent aller indifféremment dans les quatre mairies quelle que soit leur commune d'origine. C'est très bien ainsi et prouve à posteriori la pertinence de notre choix. Cela fait des émules car plusieurs communes (Les Veys, Saint-Pellerin et Brévands), conscientes de la nécessité des regroupements et des mutualisations, ont demandé à intégrer Carentan les Marais dès le 1er janvier prochain, ce que nous avons accepté à l'unanimité. Il faudra donc recommencer tout le processus.

Les autres événements ont été dans un tout autre domaine avec le départ du tour de Normandie, le 50ème anniversaire du jumelage avec Waldfischbach-Burgalben, les cérémonies du 6 juin et enfin la fête du grand départ du Tour de France. Si les coureurs du Tour ne sont pas passés dans notre cité, Carentan a vu l'arrivée des 1 500 cyclistes amateurs qui ont effectué les 189 km de la première étape en partant du Mont-Saint-Michel en passant par Utah-Beach. La place du Valnoble était trop petite pour tout ce beau monde qui a été accueilli sous un vaste chapiteau réutilisé 8 jours plus tard comme centre de presse pour la première étape. Plusieurs centaines de journalistes internationaux ont pu envoyer leurs commentaires à partir de notre cité. Nous n'avons pas manqué de leur fournir de la documentation pour leur vanter les mérites de notre belle Normandie. Cette semaine inoubliable s'est terminée sur le port de plaisance par un concert financé par le Département, la Ville, la Communauté de Communes et Tendance Ouest. Ce fut un succès au-delà de toutes nos prévisions car plus de 20 000 personnes dont beaucoup de familles sont venues applaudir Magic System, du jamais vu de mémoire d'anciens Carentanais ! Le tout conjugué avec le succès de l'Euro 2016, beaucoup avaient oublié les tracas quotidiens ou la météo maussade du printemps et les esprits étaient à la fête.

Malheureusement quelques jours plus tard, un fou a encore frappé à Nice et a tué 84 innocents qui étaient là pour partager un moment de détente. C'est la suite d'une longue et tragique série commencée il y a presque deux ans et cela nous ramène à de tristes réalités, celles d'un fanatisme qui sous couvert d'une prétendue religion sème l'horreur et la destruction pour mettre à mal nos valeurs et nos démocraties.

J.-P. Lhonneur

INFOS PRATIQUES

Carentan les Marais

Les mairies

ANGOVILLE-AU-PLAIN
4 Rue de l'église
☎ 02 33 71 99 58
commune-angoville-au-plain@orange.fr
Le jeudi
de 10h30 à 11h30

CARENTAN (siège social)
Boulevard de Verdun
50500 CARENTAN
☎ 02 33 42 74 00
Fax 02 33 42 74 00
mairie.contact@carentan.fr
www.carentan.fr
du lundi au jeudi
de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 17h45
(sauf 16h45 le vendredi)

HOUESVILLE
12 L'épine
☎ 02 33 42 07 08
mairie.houesville@wanadoo.fr
Le mardi et le jeudi
de 9h à 12h

SAINT-COME-DU-MONT
26 Rue des écoles
☎ 02 33 42 41 87
Fax 02 33 42 30 68
mairie.stcomedumont@wanadoo.fr
Le mardi et le vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h

SOMMAIRE

Édito du Maire 3

Travaux 4
Médiathèque
Usine des Maîtres Laitiers
Extension de la station d'épuration

Civilité 5
Moins on fait de bruit mieux on s'entend !

Angoville-au-Plain 6

Carentan - Les investissements 2016

Infos Houesvillaises 7

Saint-Côme-du-Mont 8

Rentrée scolaire 2016/2017 9

Réserve communale de sécurité civile
Appel aux bénévoles

Comité consultatif Seniors 10

CCAS et Résidence Seniors 11

Etat-Civil - 1er semestre 2016 13

Décisions du conseil municipal 14

Départ de Jean-Claude Blaison 16

Petite histoire 17
Poème de R. Letenneur « Les ormes du Haut-Dick »

Gros plan 18
Thierry Marie

Jumelages 20
Selby
Waldfischbach-Bulgalben

Des collégiens à Verdun 23

U.S.A 24
Des lycéens dans le Kentucky et à New-York
Le Maire à Fort Campbell

Tour de France 26

Concert de Magic System 27

Retour en images 28

Agenda des manifestations 30

Directeur de la publication : Jean-Pierre Lhonneur. Responsable de la rédaction : Annie-France Fossard.
Responsable de la conception : Audrey Hasley. Ont participé à la rédaction : J.-P. Lhonneur, A.-F. Fossard, A. Hasley, N. Barrere, Y. Luth-Maire, S. Lesné, Communes déléguées d'Angoville-au-Plain, Houesville et Saint-Côme-du-Mont, K. Houssin, A. Hubert, N. Legastelois, M. Allain, M. Périer, L. Regnault, S. Delamard, H. de Pierrepont, O. Jouault, P. Fissot, A. Hasley, V. Avenel, M. Le Goff. .
Crédits photos : Mairies déléguées d'Angoville-au-Plain, Houesville et Saint-Côme-du-Mont, J-.P. Anne, Jumelage Waldfischbach-Burgalben, A-.F. Fossard, A. Hasley, C. Suarez, Fotolia, N. Legastelois, M. Allain, T. Marie, L. Regnault, J. Le Danois, S. Delamard, O. Jouault, Lycée Sivard de Beaulieu, J-.P. Lhonneur, Tendance Ouest, C. Lefèvre, A. Blaison.
Imprimerie : Aubert Graphic

Médiathèque

Les travaux de la médiathèque sont pratiquement terminés, nous en sommes aux finitions.

Pour mieux découvrir cette belle réalisation avant l'aménagement du mobilier, nous vous invitons à une **journée porte ouverte** le

samedi 10 septembre 2016 de 10h à 12h

Maîtres Laitiers du Cotentin

Le gigantesque chantier des Maîtres Laitiers avance à grands pas. Le terrassement a commencé le 3 novembre 2015 (330 000 m³ de terre ont été transférés vers plusieurs autres sites). A fin juillet 50 % des travaux sont réalisés. Tout doit être prêt pour le 1er avril 2017 pour honorer le contrat signé avec la société Synutra. 40 % de la capacité de production sera consacrée à la production de briquettes destinées pour ce client à l'alimentation infantile. L'activité de beurre et de crème de Tribehou sera transférée au cours de 2017. Une production de produits frais est également envisagée.

Mr Zhang, PDG de la société Synutra, est venu découvrir le site le 5 juillet. Il a été reçu la veille à la mairie de Carentan les Marais avec les dirigeants des MLC. Synutra est spécialisée dans l'alimentation infantile et a investi très récemment dans deux importantes unités de production de poudre de lait à Carhaix dans le Finistère.

Il est bon de rappeler que l'investissement en cours près du marché aux bestiaux est d'un montant de 115 millions d'euros. 200 emplois nouveaux seront créés et 25 postes seront transférés de Tribehou. Ce superbe projet a été rendu possible grâce à un engagement important de la ville de Carentan et de la Communauté de Communes dans l'acquisition des terrains, les très nombreuses démarches administratives et la fourniture des utilités nécessaires au bon fonctionnement de l'usine.

Jean-Pierre Lhonneur,

Maire

Extension de la station communale de traitement des eaux usées

Afin de permettre la fiabilisation de la filière de traitement et de permettre le développement urbain et économique local de la ville, il a été décidé d'étendre les capacités de traitement de la station d'épuration de 25 000 équivalents-habitants à 66 500 équivalents-habitants.

Ce projet intègre, outre les développements urbains potentiels des communes raccordées tels qu'envisagés dans le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays du Cotentin, les projets de développement des Maîtres Laitiers du Cotentin et de Dupont d'Isigny.

Ces travaux seront réalisés par le groupement d'entreprise SOGEA NORD OUEST TP (Process, équipements hydrauliques, électricité), GTM Environnement (pré-épuration), GTM Normandie Centre (Génie Civil et canalisations) et LEHODEY TP (Terrassements).

L'entreprise SOGEA a été retenue pour une offre de base à 4 280 270 € à laquelle s'ajoutent des options retenues : un chargeur adapté pour le transfert des boues et un tamis en entrée de la station pour supprimer de l'effluent les macro-déchets qui endommagent les pompes actuellement.

La collectivité devrait percevoir des aides de la part de l'Agence de l'Eau et du Contrat de Territoire pour l'aider dans la réussite de ce projet.

Le projet ainsi présenté répondra aux objectifs majeurs de la Ville, à savoir :

- Disposer d'une installation permettant de traiter efficacement l'ensemble des effluents (domestiques et industriels, actuels et à venir) selon les exigences règlementaires,
- Gérer un équipement fiable, simple à exploiter, avec des coûts d'investissement et d'exploitation maîtrisés,
- Mettre en service rapidement et en deux phases, l'installation de traitement, tout en assurant la continuité de service de l'usine en place,
- Et disposer d'une installation dont la conception associe performance et démarche développement durable.

Yannick Luthi-Maire,

Responsable service eau et environnement

Civilité

Moins on fait de bruit, mieux on s'entend !

Un million huit cent dix mille : c'est, à cause du bruit, le nombre d'années perdues par la population européenne en terme d'espérance de vie ! Ce chiffre choc a été révélé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) dans une étude récente qui, elle, n'a pas fait de bruit mais qui doit nous interpeller en silence !

Nous avons la chance de vivre à Carentan les Marais, ville paisible et calme. Cependant, nous avons parfois l'occasion de profiter, à notre insu, des goûts musicaux, de la passion du jardinage et de la tondeuse de nos voisins, du vrombissement d'une moto ou d'un scooter alors que l'on commençait juste à attaquer une bonne nuit de sommeil réparatrice après une dure journée de travail !

Et que dire des conversations et des cris après une soirée trop arrosée à la sortie du bar, sans parler des disputes dont nous profitons parfois contre notre gré.

Tous ces bruits, toutes ces incivilités nous agacent, nous énervent, nous fatiguent et pourtant, sommes-nous tous irréprochables ? Alors la prochaine fois, avant de « chatouiller » les tympans de vos voisins, pensez-y : moins on fait de bruit, mieux on s'entend !

Comité Vie quotidienne

Angoville-au-Plain

Evènements du 1er janvier au 30 juin 2016

3 janvier 2016 : Passage du Père Noël à la mairie et dégustation de la galette des Rois.

12 février 2016 : Carnaval

22 mai : concours de pétanque

26 mai : le tour cycliste de la Manche est passé au carrefour de Beaumont. D. Hamchin, Maire délégué, et O. Becquerelle, adjointe, ont assuré la sécurité de part et d'autre de la D 913.

4 Juin : Cérémonie commémorative avec la présence de plusieurs vétérans dont un Allemand.

Depuis la mi-mars une vingtaine de cars transportant Américains, Australiens, Canadiens, Anglais ont pris rendez-vous avec D. Hamchin, Maire délégué et Président de l'association de sauvegarde de l'église, pour une visite de l'église. Beaucoup d'autres visiteurs viennent dans l'église que ce soit en mini-bus ou en voitures particulières

Travaux envisagés pour 2016

- Aménagement d'une aire de croisement
- Mise en accessibilité et rénovation d'une partie du muret du cimetière (Conseil Municipal du 24 mars 2016)
- Réfection de la portion de route depuis le carrefour du Maupas jusqu'à la Vauxelle
- Enrobé devant les conteneurs

Carentan

Investissements 2016

- Médiathèque
- Création de 3 lotissements :
  - Le chemin du Passeux : 4 lots
  - Boulevard du Cotentin : 6 lots
  - Le Clos Bataille 2 : 33 lots + 2 macrolots
  - Le prix de vente des terrains est fixé à 50 € le m²
- Aménagement de 2 ronds-points desservant la ZI de Blactot et la ZI de Pommenauque
- Aménagement des abords de l'église et du PSLA (trottoirs, voirie, places de stationnement, aménagements paysagers)
- Travaux école des Roseaux pour le regroupement de l'école maternelle avec l'école élémentaire
- Acquisitions foncières (rue du Château, place de la République) dans le but de réhabiliter le centre-ville.

Infos Houesvillaises

Commune nouvelle depuis le 1er janvier 2016:

Le bulletin de liaison numéro 55 fut le dernier d'une longue série commencée il y a plus de 27 ans, il est remplacé par un livret en couleur qui paraîtra théoriquement 2 fois par an.

Ce bulletin regroupera les informations générales de la commune de Carentan les Marais ainsi que les informations particulières de chaque commune historique.

Mise au marais

Travaux prévus au budget 2016:

-Busage du fossé route de la Croix Pan sur 160 mètres (amélioration sécurité routière).

-Drainage autour de l'église pour limiter les infiltrations et assainir le gros œuvre des dégradations liées à l'humidité.

-Travaux préparatoires du nouveau cimetière, arrachage de la haie existante, réfection et création des accès.

-Demande de mise en place d'un second point d'eau dans la partie nouvelle du cimetière.

-Echange du chauffage au fuel de la salle des fêtes par des radiateurs électriques, déjà réalisé.

-Echange de 2 moteurs des cloches de l'Eglise, déjà réalisé.

-Réparation du parc de contention dans le marais du Pommier, renforcement de la clôture le long de la ligne SNCF et encerclement de l'abreuvoir, déjà réalisé (voir photo).

Marais du Pommier

Informations pratiques :

Les jours et horaires d'ouverture de la mairie restent inchangés soit :

- Le mardi et jeudi de 9 heures à 12 heures.

L'adresse : depuis le passage en commune nouvelle, le code postal ne change pas

Ex : Mairie , 12 village de l'Epine, Houesville, **50480** Carentan les Marais

* la gendarmerie de Carentan est en charge de la Commune depuis le 22 février 2016 en remplacement de la gendarmerie de Sainte-Mère-Eglise.

* Désormais, la commune nouvelle de Carentan les Marais (donc Houesville) fait partie de l'Arrondissement de Saint-Lô.

PLUI : (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) concernant la désignation des terrains constructibles sur le territoire de la commune de Houesville, le conseil municipal tient à préciser que la commission responsable du PLUI n'a pas tenu compte des demandes particulières des propriétaires ainsi que du vote à l'unanimité du conseil communal (en 2015) refusant le choix proposé par cette commission.

Un second vote négatif ayant été effectué par Monsieur le Maire délégué en Communauté de Communes de la Baie du Cotentin.

Etude réalisée par le Cabinet CITANOVA et finalisée en 2014/2015 pour prise d'effet le 1er janvier 2016.

Mise au marais : a eu lieu le 26 mai, pâturage collectif pour un cheptel théorique de **127 Bovins et 40 Chevaux**.

Ordures Ménagères : il est rappelé que le tri sélectif est en vigueur dans la commune et que des containers sont à disposition.

Les poubelles et container devront être ramassés après le passage des éboueurs, les contrevenants sont passibles d'amendes.

Les encombrants sont à déposer directement à la déchetterie de Carquebut par leur propriétaire.

Animaux en divagation : les propriétaires sont responsables des dommages causés par leurs animaux et sont passibles d'amendes.

Entretien des chemins : du caillou sera étalé dans les chasses communales dés que possible, par l'ensemble du Conseil après une opération de ''débernage'' pour améliorer l'écoulement des eaux.

Internet : un pylône de retransmission MIMO (wifi max 10 Mo) est installé au niveau de la Croix PAN et mis en service depuis le 29 février 2016.

Saint-Gilles : la fête patronale sera célébrée le 4 septembre 2016 à 10 h 30 et sera suivie du repas des Aînés.

Saint-Côme-du-Mont

Manifestations organisées au cours du premier semestre 2016 dans la commune de Saint-Côme-du-Mont « Carentan les Marais ».

Les associations sont un des éléments majeurs du bon fonctionnement d'une commune car elles créent un lien entre les habitants.

Association des Anciens Combattants :

Président Amand LAURENT

L'association a participé à toutes les manifestations commémoratives organisées par la commune en 2016. La Cérémonie Cantonale du 08/05/2016 avait lieu cette année à Saint-Côme-du-Mont. A l'issue de celle-ci, un vin d'honneur était offert par la commune.

Cérémonie commémorative du 5 juin 2016 : celle-ci avait lieu sur la place de Saint-Côme-du-Mont en l'honneur du Lieutenant JUDELS. Des gerbes ont été également déposées à la stèle du Colonel Robert Lee WOLVERTON ainsi qu'à la plaque du Soldat Joseph BEYRLE, en hommage à leur courage et en signe de notre reconnaissance.

Association « le Club de l'amitié Saint-Cômaise »:

Présidente Danièle GIOT

Ses membres ont toujours le même plaisir à se retrouver le jeudi, tous les quinze jours, pour un après-midi de détente clôturé par un goûter au cours duquel ils dégustent les petites douceurs préparées par Odette, Andrée et Geneviève. Ils se sont réunis pour la traditionnelle galette des Rois le 21 Janvier 2016, autour d'un déjeuner spectacle le 22 Mars 2016 à Lessay et ont clôturé leur année par un repas le 30 juin 2016. Reprise des activités début septembre.

Association « le Comité des Fêtes »

Président Bernard DENIS

Au cours du premier semestre 2016 le comité des fêtes a organisé trois manifestations :

Le dimanche 7 février, le carnaval dans les rues de Saint-Côme, suivi d'un goûter offert à tous les participants au cours duquel un diaporama des photos des arbres de Noël 2014 et 2015 a été diffusé.

Le samedi 27 février, une cinquantaine de personnes ont assisté, à la salle des fêtes, à un concert de Jean Pierre SAINT, originaire de Saint- Côme, auteur, compositeur et interprète.

Le vendredi 24 juin, un événement exceptionnel, la fête de la musique animée par Alpha Music. Ambiance chaleureuse, familiale et conviviale avec plusieurs centaines de participants. Pour finir la soirée, 120 lanternes ont été lâchées dans le ciel Saint-Cômais.

Société de chasse de Saint-Côme :

Président Philippe FRIGOT

Le repas annuel a eu lieu le 21 Mai 2016.

Association « SPORT AND COME » :

Président Michel MAUGER.

Le 5 mars 2016 avait lieu le repas dansant à la salle des fêtes.

Le 1er Mai 2016, nouvelle édition DES FOULEES SAINT-COMAISES avec la participation d'une trentaine d'enfants et une centaine d'adultes.

Comme les années précédentes la commune a accueilli le départ de la course de la Boucle des Marais le dimanche 24 avril 2016. Des croissants et des boissons étaient offerts à tous les participants.

Rappel des dates des manifestations du deuxième semestre organisées par la commune : le repas des ainés le dimanche 2 octobre et l'arbre de Noël le dimanche 11 décembre.

Travaux 2016 :

- Travaux de clôture au stade
- Travaux d'entretien de la couverture de l'église
- Acquisition d'un columbarium
- Rénovation de la salle de réunion de la Mairie annexe également utilisée pour les mariages.

Rentrée scolaire

Ecole Les Roseaux

Une nouvelle école pour les enfants de maternelle.

En septembre 2011, les écoles de la ville étaient devenues deux écoles primaires, regroupant chacune une école maternelle et une école élémentaire avec une direction unique, même si elles se situaient sur deux sites différents.

Pour cette rentrée 2016, l'Ecole primaire Les Roseaux n'aura plus qu'un seul site, celui de l'école élémentaire. L'école maternelle, autrefois appelée Ecole Maternelle Centre, a fermé ses portes le 5 juillet, jour des vacances scolaires. Les locaux accueilleront à la rentrée le RAM et l'ALSH. Il a donc fallu très vite déménager le mobilier mais aussi tout le matériel des classes pour le stocker avant qu'il ne trouve sa place dans les classes.

Car, à l'école Les Roseaux, même si le grand ménage d'été est commencé, le regroupement des deux écoles implique des travaux d'aménagement ou de transformation : aménagement de deux entrées et de deux cours, de sanitaires adaptés à l'âge des enfants (un bloc maternelle, un bloc élémentaire), de deux salles de restauration (maternelle et élémentaire), rénovation de salles, agrandissement de la cuisine (adaptée au nombre de rationnaires), d'un parking pour enseignants et personnel école... Tous ces travaux sont nécessaires pour que tous les élèves, les petits et les grands, soient accueillis dans de très bonnes conditions le jour de la rentrée.

T.A.P

Temps d'Activités Périscolaires

Ecole des Hauts-Champs : pas de modifications.

Un accueil de 15 mn le matin et deux activités de 1 heure : le mardi (15h15 - 16h15) et le vendredi de 13h30 à 14h30.

Ecole Les Roseaux

Souhaitant conserver le même fonctionnement, activités le même après-midi dans les deux écoles, nous avons été amenés à modifier les horaires de l'école

Matin 8h45 – 11h45 (ouverture des portes à 8h35)

Après-midi : 13h30 - 16h30

Pour les TAP, l'accueil du matin de 15 mn est supprimé (horaire école avancé de 15mn)

Activités : mardi de 13h30 à 15h et vendredi de 15h à 16h30 (activités TAP de 1h, les 30 mn étant un temps de déplacement).

Réserve communale de sécurité civile

Appel aux bénévoles

Dans le cadre de la mise en place de la commune nouvelle de Carentan les Marais, du Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) qui s'applique depuis septembre 2015 à la commune de Carentan et de la gestion des risques pouvant potentiellement affecter le territoire, la commune de Carentan les Marais élabore actuellement un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce plan va permettre d'organiser la gestion des secours en cas de submersions marines, de ruptures de digues, de déraillement de train, de pollutions chimiques, de pollutions du réseau d'eau potable, etc. Parallèlement, la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin a décidé de mettre en place un réseau de bénévoles « sentinelles du littoral », qui auraient pour mission de surveiller les 47,964 km d'ouvrages de défense contre la mer (cordons dunaires, digues en terre, perrés, tout confondu).

La Mairie de Carentan les Marais et la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin recherchent donc activement des personnes qui souhaiteraient participer, à titre bénévole, à ce projet. L'objectif de la constitution de cette réserve communale est d'aider les secouristes et les pompiers en cas d'aléas majeurs. Dans ces circonstances, **les bénévoles seront donc amenés à réaliser les missions les plus simples,** telles que la surveillance des cours d'eau et des digues (comme des sentinelles pour prévenir la crise), la diffusion de l'alerte, l'orientation des habitants en cas d'évacuation d'un lieu, le ravitaillement et le relogement des personnes sinistrées, l'assistance aux formalités administratives des sinistrés, le soutien aux victimes, le débroussaillage, le déneigement, etc. La réserve communale de sécurité civile se veut avant tout un projet collectif fondé sur la solidarité, dans lequel peuvent se reconnaitre et s'investir les citoyens.

Toute personne majeure souhaitant s'investir dans cette mission sera la bienvenue, aucune aptitude physique particulière n'étant nécessaire. Les bénévoles seront affectés en fonction des besoins, de leurs compétences et capacités physiques. Une réunion de présentation sera organisée au cours du mois de septembre.

Si vous souhaitez participer à ce projet, les inscriptions sont à effectuer à la Mairie de Carentan les Marais, où il vous sera demandé de préciser vos compétences et savoir-faire particuliers (permis poids lourds, conduite d'engins de chantier, etc.). Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la Mairie au 02.33.42.74.00.

Comité consultatif Seniors

Repas champêtre

Le 27 Mai dernier, sur l'hippodrome « Maurice de Folleville », le comité consultatif « Seniors » réunissait pour un repas champêtre 168 aînés de 74 ans et plus de notre commune nouvelle de Carentan les Marais. 30 résidents de l'EHPAD, accompagnés de leurs animatrices, ont pu les rejoindre.

Monsieur le maire de Carentan les Marais, ainsi que Monsieur Colombelle, directeur de l'hôpital local, sont venus saluer les convives et partager l'apéritif avec eux.

Une vingtaine de serveurs : membres du comité, élus de notre commune nouvelle et quelques bénévoles ont entouré l'assemblée de leurs soins assidus.

Après une assiette d'entrées, concoctée par la cuisine centrale, tous ont pu apprécier le cochon de lait, cuit à la broche, accompagné de ses frites. Le menu était complété par salade, fromage et dessert.

Une animation de qualité a permis à tous d'oublier les soucis quotidiens et petits maux divers.

Et c'est vers 17h30 que tous se séparaient, réclamant une manifestation identique pour 2017.

Le dimanche 02 Octobre, un après-midi récréatif rassemblera à nouveau nos aînés autour d'une pièce de théâtre, produite par la troupe « Carentank'acteurs » et suivie du traditionnel goûter.

Le 15 Décembre, nous convierons les personnes seules pour le réveillon annuel.

Le dimanche 12 Mars 2017: Nous fêterons les grands parents comme chaque année autour d'un goûter précédé d'une pièce de théâtre.

En plus de ces animations, le comité consultatif « Seniors » assure :

Le transport en ville : Rappelons que les minibus de la ville sont à votre disposition pour vous transporter en centre ville et vers les grandes surfaces les

Lundis de 9h30 à 12h *(pour « Seniors »)*

Mardis de 14h à 16h30 *(pour tout public)*

Jeudis de 14h à 16h30 *(pour « Seniors »)*

Vendredis de 9h30 à 12h *(pour « Seniors »)*

Sur demande en mairie la veille.

Repas mensuel : Chaque mois de Septembre à Juin, un repas, au prix de 8,30 € est concocté pour toute personne de 65 ans et plus, au restaurant scolaire de la rue Sivard de Beaulieu

Le courrier administratif : Nos aînés ayant des difficultés pour une correspondance avec l'administration peuvent s'adresser en mairie où une aide leur sera apportée.

Madame Legastelois : Reçoit en mairie un lundi sur deux ou sur rendez-vous.

Nicole Legastelois,
Présidente du comité Seniors

CCAS et Résidence Seniors

La résidence « Mac Auliffe » est ouverte depuis le 27 juin 2016. La première semaine de juillet a été ponctuée par le va et vient des déménageurs et des camions. A ce jour, 20 résidents ont pris possession de leur logement. De nouveaux résidents vont emménager courant de l'été.

Un service de portage de repas a été mis en place. Les personnes ont la possibilité de manger dans leur logement ou dans la salle de convivialité.

Un gouter rencontre a été proposé jeudi 7 juillet afin que les résidents fassent connaissance, tous ont répondu présents. La bonne humeur était au rendez-vous et cela a été l'occasion de retrouver de vieilles connaissances.

Des animations vont être proposées toutes les semaines (après-midi jeux, ateliers cuisine, sortie cinéma, promenade…)

Pour plus de renseignements, contacter la gestionnaire de la résidence Seniors au 02.33.22.22.22.

La Résidence seniors est un lieu de vie destiné aux personnes âgées autonomes (+ de 60 ans). Elle est située au cœur de Carentan (21, rue de l'Abreuvoir), permettant l'accès aux petits commerces, aux services de proximité et aux animations proposées par la Ville.

La gestion de l'établissement est assurée par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Carentan les Marais. Monsieur LHONNEUR, Maire, en est le Président.

La résidence est constituée d'un ensemble de 41 appartements non meublés dont 34 T1 et 7 T2 de 30 m² à 50 m² environ. Chaque appartement est composé :

- d'une entrée avec placard de rangement
- d'un petit coin cuisine
- d'une salle de séjour
- d'une salle d'eau avec douche et WC
- d'une chambre

Le montant du loyer est aux alentours de 600 €, différant en fonction de la superficie du logement. S'ajoute au loyer, le coût des charges d'un montant approximatif de 160 € comprenant :

- les charges liées au fonctionnement de l'établissement (ascenseur, maintenance…)
- le chauffage (chauffage central gaz),
- l'eau,
- l'entretien des parties communes,
- l'animation,
- le suivi administratif du résident,
- l'espace laverie mis à disposition gratuitement,
- un système de téléassistance composée d'un transmetteur-déclencheur, d'un détecteur de fumée ainsi qu'un service d'écoute et de soutien psychologique en ligne. Le médaillon antichute est disponible en option.

Le montant total de la redevance d'occupation est compris entre environ 750 € et 800 €. Un dépôt de garantie est demandé à l'entrée dans le logement.

L'ensemble de ces appartements est adapté aux besoins des personnes en recherche de calme et de sécurité.

Des services à la carte sont proposés en sus : le foyer restaurant permet de partager un repas convivial le midi et le soir en collectif, délivré par la cuisine centrale. Des lieux de vie communs ont été aménagés pour le confort du résident.

L'entrée en résidence seniors est soumise à l'avis d'une commission d'admission mise en place par le CCAS. L'établissement est conventionné au titre de l'aide personnalisée au logement (APL).

Françoise Alexandre
Adjointe, chargée des affaires sociales

Etat-Civil

1er semestre 2016 - Carentan

Naissances

Le 03.01.2016 Lukas COLIN
Le 05.01.2016 Augustin GOUESNARD
Le 12.01.2016 Eva-Louna NESTOR
Le 14.01.2016 Lou CONSTANT JACQUELINE
Le 15.01.2016 Wyllan BROTHELANDE BRIAND
Le 24.02.2016 Maëlys VRIGNAUD
Le 28.01.2016 Sully MORIN ELIE
Le 01.02.2016 Mila DOUCET
Le 13.02.2016 Paul COYSMAN
Le 16.02.2016 Malo MOUSSET
Le 17.02.2016 Enola LEGLINEL
Le 19.02.2016 Arthur GABRIELLE
Le 22.02.2016 Louana FIGUEIREDO BRAS HAUBOIS
Le 23.02.2016 Esméralda RICHARD
Le 02.03.2016 Emma DUBIAU
Le 03.03.2016 Naëlys GOUYE
Le 19.03.2016 Lyla COQUELIN
Le 20.03.2016 Mila GOMES
Le 24.03.2016 Alan LECOQ
Le 28.03.2016 Oscar TRUFFERT
Le 07.04.2016 Fanny LANGEARD
Le 24.04.2016 Manon CARUEL
Le 10.05.2016 Mahé CHONNEAUX
Le 18.05.2016 Hana NICOLLE RUIZ-MINANO
Le 19.05.2016 Mathéo TISON
Le 25.05.2016 Eva SALAGNAC
Le 01.06.2016 Pacôme DEBARD
Le 05.06.2016 Nolwenn MADRON
Le 29.06.2016 Léonie BELLAMY
Le 29.06.2016 Adrien AMELINE

Mariages

Le 26.03.2016 Arnaud SAUSSAYE, frigoriste et Barbara ALTHOFFER, responsable de salle
Le 26.03.2016 Nicolas BOILEAU, responsable de salle et Laura FAUVEL maître d'hôtel
Le 15.04.2016 Gavin SUTHERLAND, enseignant et Maren VOGEL infirmière
Le 25.06.2016 Jonathan BARRU, chaudronnier et Léa RADOUX sans profession

Décès

Le 14.01.2016 Roger DÉMAISONS
Le 22.01.2016 Jeanne HOUSSET, veuve DOREY
Le 22.01.2016 Geneviève LECAUX, épouse DAVENEL
Le 27.01.2016 Simonne GIRES, veuve LEGASTELOIS
Le 16.01.2016 Madeleine FUSÉE, veuve RABEC
Le 19.01.2016 Félix LAGUESTE
Le 31.01.2016 Francis FOURNEL
Le 02.02.2016 Germaine LECONTE, épouse DUPIN
Le 10.02.2016 Monique BRIÈRE
Le 18.02.2016 Micheline BRIARD, veuve MESNIL
Le 19.02.2016 Claude DUFOUR
Le 18.02.2016 Robert RUDL
Le 21.02.2016 Claude VIOLETTE
Le 04.03.2016 Francis BACHELET
Le 10.03.2016 Hilaire HÉROUT
Le 11.03.2016 Gaston HINET
Le 14.03.2016 Fernand DUPART
Le 14.03.2016 Maurice HERVIEU
Le 15.03.2016 Madeleine RABASSE, épouse LEGENDRE
Le 25.03.2016 Jean-Pierre JEANNE
Le 30.03.2016 Marcelle LANIO, épouse CAYLA
Le 31.03.2016 Simone MANGON, veuve GIRES
Le 26.03.2016 Jean MARGUERIE
Le 28.03.2016 Simone LAHOUGUE, veuve TAPIN
Le 06.04.2016 Denise CECCAROLI, veuve GUEDIN
Le 05.04.2016 Jean LAROSE
Le 04.04.2016 Hélène KOWALSKI, veuve NOWICKI
Le 12.04.2016 Paulette COUËFFIN, veuve GILLES
Le 13.04.2016 Emile PASQUETTE
Le 13.04.2016 Gilbert MELLET
Le 14.04.2016 Hélène HERVIEU, veuve LECANU
Le 15.04.2016 Monique PASQUETTE, veuve ANQUETIL
Le 20.04.2016 Gérard BROSTIN
Le 22.04.2016 Lucien CAILLOT
Le 27.04.2016 Jeanne FÉREY, veuve HÉBERT
Le 07.05.2016 Marcelle LAJOYE
Le 10.05.2016 Robert MICLOT
Le 09.05.2016 Juliette BROHIER, veuve PERROTTE
Le 12.05.2016 Jean MARTIAL
Le 15.05.2016 Christophe ASSELINNE
Le 23.05.2016 Yvette LAMACHE, épouse FEREY
Le 24.05.2016 Maurice CARIOT
Le 26.05.2016 John MARSHALL
Le 31.05.2016 Jacqueline MAUGER
Le 04.06.2016 Jean PIAT
Le 13.06.2016 Marie WESS, veuve CAVALIER
Le 24.06.2016 Blandine ROGER, veuve MARGUERIE
Le 22.06.2016 Daniel BAYER
Le 25.06.2016 Marcel PELARD
Le 27.06.2016 Janine BOURGOGNE

Etat-Civil

1er semestre 2016 - Angoville-au-Plain

Décès

Le 04.03.2016 Nicole Hamchin, née ALIX
Le 17.05.2016 Madeleine DORANGE née LEROUX

1er semestre 2016 - Houesville

Naissance

Le 08.01.2016 Melyna HARDEL

Décès

Le 27.05.2016 Charles CAREL

1er semestre 2016 - Saint-Côme-du-Mont

Naissances

Le 12.02.2016 Alban NEEL LAYNE
Le 26.02.2016 Marceau LETERRIER
Le 04.04.2016 Jules PASTOR

Décès

Le 01.04.2016 Michael RICHENS
Le 09.05.2016 Jean-Marie GARRIGUES

Décisions du Conseil Municipal

Réunion du 19 janvier 2016

Présentation des délégations du Maire aux adjoints, maires délégués et conseillers municipaux délégués : A.-F. Fossard, 1ère adjointe ; D. Giot, adjointe, maire déléguée de Saint-Côme-du-Mont ; D. Hamchin, adjoint, maire délégué de Angoville-au-Plain ; R. Brotin, adjoint maire délégué de Houesville ; J. Lemaître, A. Delavaux ; X. Grawitz ; N. Legastelois ; M. Jean ; O. Becquerelle ; C. Suarez ; F. Alexandre ; B. Denis ; M. Le Goff ; J. Miclot ; C. Lehecq, adjoints ; S. Lesné, R. Avisse, X. Pareau, M. Lahougue et F. Buiron, conseillers municipaux délégués.

Attribution des indemnités aux Maire, Maires délégués, adjoints et conseillers municipaux délégués.

Conformément à l'esprit de la charte constitutive, les indemnités correspondent au montant précédemment attribué aux maires et aux adjoints dans leur commune d'origine.

Centre communal d'action sociale - création et ouverture budget.

Le conseil municipal, avec effet au 1er janvier 2016, décide de créer un CCAS doté de l'autonomie financière à l'échelle de la commune nouvelle, d'ouvrir un budget CCAS et de dissoudre les budgets existants des CCAS des anciennes communes historiques et de les intégrer dans le budget du CCAS ainsi créé.

Commissions instituées et désignations des membres.

Sur proposition des Maires des communes déléguées et sur rapport de M Lhonneur, le conseil municipal institue pour la durée du mandat les commissions suivantes : Commission finances, commission d'adjudication et d' appels d'offres, commission de délégation de services publics, commission pour l'accessibilité, les comités consultatifs bâtiments non affectés et VRD, de l'urbanisme, de l'enseignement, de la communication, de la culture, des sports, des seniors, des foires et marchés-commerces, animation, vie quotidienne et cadre de vie commune déléguée de Carentan, mise au marais commune déléguée de Houesville, vie quotidienne et animations pour les autres communes déléguées Angoville-au-Plain, Houesville et Saint-Come-du-Mont, cimetière. Conformément à l'article L2121-21 du code des Collectivités Territoriales, il est procédé pour chacune des commissions à la désignation des élus.

Délégation du conseil municipal au Maire

Débat d'orientation budgétaire 2016

Le débat d'orientation budgétaire porte sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés et sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement de la commune.

Contexte du budget 2016 :

- Consolidation des budgets antérieurs des quatre communes du fait du passage en commune nouvelle.
- Maintien des concours de l'Etat
- Transfert complet de l'activité de la cuisine centrale au GIP Restauration Collective des Marais du Cotentin.
- Revalorisation des valeurs locatives de 1 %

Enjeux du budget 2016

- Contenir l'évolution des charges de fonctionnement
- Maintenir un niveau d'autofinancement élevé nécessaire à la réalisation des investissements programmés.
- Ne pas augmenter l'endettement de la commune.

Tarifs Commune de Carentan les Marais

Monsieur Lhonneur rappelle que suite à la création de la commune nouvelle l'ensemble des tarifs en vigueur dans les communes historiques sont à reprendre.

Dépenses d'investissement 2016.

Autorisation est donnée au Maire d'engager, liquider et mndater 25 % des crédits ouverts aux budgets de l'exercice 2015 des communes d'Angoville-au-Plain, Carentan, Houesville et Saint-Côme-du-Mont.

Assujettissement TVA des services et budgets annexes

La Commune de Carentan les Marais, en plus de son budget principal, a créé des budgets annexes : service de l'eau, de l'assainissement, du lotissement « nouveau quartier »,du lotissement « zone de mixité de Tripiéville », du lotissement « Clos Bataille », du lotissement « boulevard du Cotentin », du lotissement « chemin du passeux », du lotissement communal « le clos ferage ». Ces budgets sont assujettis à la TVA ainsi que les budgets camping, cinéma, zones industrielles, jardin de la mer, bâtiment artisanal du budget principal.

Tableau des emplois. Suite à la création de la commune nouvelle, un nouveau tableau des emplois a été présenté.

Conditions de participation au financement de la protection sociale complémentaire

Le conseil municipal décide d'accorder à compter du 1er janvier 2016 une participation au financement des contrats et règlements labellisés pour tout agent employé au moins trois mois. Cette participation sera de 20 € par agent pour le risque santé et /ou prévoyance et de 5 € par enfant à charge au sens du Supplément Familial de Traitement.

Détermination du taux de promotion d'avancement de grade : il est fixé à 100 % pour chacun des grades du tableau des emplois de la Commune de Carentan les Marais.

Autorisation pour le recrutement d'agents non titulaires. Pour faire face aux besoins occasionnels ou saisonniers le maire est autorisé à procéder au recrutement d'agents non titulaires.

Autorisation d'embauches ou de renouvellements de contrats aidés.

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer les conventions avec l'état et les contrats de travail avec les personnes intéressées dans le cadre de renouvellement de contrats ou de passation de nouveaux contrats.

Mise en place du régime indemnitaire pour les agents de la commune de Carentan les Marais relevant des diverses filières de la fonction publique territoriale. Indemnité forfaitaire de représentation et prime de responsabilité attribuées au Directeur Général des Services.

Adhésion au régime d'assurance chômage. Le conseil municipal a approuvé l'adhésion au régime d'assurance chômage pour l'ensemble du personnel non-titulaire recruté au 1er janvier 2016.

Réunion du jeudi 24 mars 2016

Monsieur Lhonneur et Madame Fillatre présentent les comptes concernant l'exercice 2015

A l'unanimité les comptes administratifs 2015 des communes historiques d'Angoville-au-Plain, Carentan, Houesville et Saint-Côme-du-Mont sont votés. Le résultat de l'exercice 2015 s'élève à 3 756 027.52

Sont également votés les comptes administratifs 2015 des budgets annexes.

Bilan des acquisitions 2015

- acquisition d'un terrain afin d'y créer un micro-lotissement
- acquisition d'une maison très vétuste dans le but de travaux de voirie
- acquisition d'un immeuble pour redynamiser le centre - ville.

Vote du compte de gestion 2015 du receveur municipal.

Présentation des projets de budget principal et des budgets annexes. Ils sont votés à l'unanimité.

Vote des taux de la Fiscalité locale 2015

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal maintient les taux de fiscalité des communes déléguées d'Angoville-au-Plain, Carentan et Houesville. Pour la commune déléguée de Saint-Côme-du-Mont, maintien du taux du foncier bâti et abaissement des taux de la taxe d'habitation et du foncier non-bâti . L'harmonisation progressive des taux de fiscalité n'entrera en vigueur qu'en 2017.

Taxe d'Aménagement- Fixation du taux et des exonérations facultatives

Sur proposition de la commission des finances, le Conseil Municipal décide d'instituer la taxe d'aménagement au taux de 2,5 % et d'exonérer certains locaux d'habitation (voir l'article L 331-12 et L 331- 7), les abris de jardin, les pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable.

Taxe sur la consommation finale d'électricité. Maintien et fixation du coefficient

Sur rapport de M. Grawitz et proposition de la commission des finances, le Conseil Municipal décide la création de la Taxe sur la Consommation finale d'Electricité (TCFE) sur l'ensemble du territoire et opte pour un coefficient de 8 à partir du 1er janvier 2017.

Durée d'amortissement des immobilisations : le Conseil Municipal approuve le barème d'amortissement avec application de la méthode linéaire.

Contribution au fond de solidarité pour le logement 2016 (FSL) : la contribution est de 0,80 € par habitant soit 5931,20 € pour Carentan les Marais.

Fournitures scolaires

Crédits alloués par élève : 47 € en élémentaire ; 38 € en maternelle.

Participation des communes au frais de fonctionnement des écoles :

Sur les bases du compte administratif 2015, après avis favorable du comité enseignement et de la commission finances, la participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques réclamée aux communes dépourvues d'école et dont les enfants sont scolarisés à Carentan est de 830 €.

Forfait Notre-Dame

Sur les bases du compte administratif, le forfait des frais de fonctionnement des classes sous contrat d'association des établissements d'enseignement privé est fixé à :

Maternelle : 1 419,35 € Elémentaire : 490,32 €

Subvention CCAS. Une subvention de 160 000 € est attribuée au CCAS pour mener à bien ses actions. Une subvention exceptionnelle de 70 000 € est accordée pour couvrir les charges de fonctionnement de la résidence seniors (le temps de la mise en location des logements.

Subvention communale : Subvention de 40 000 € pour le Tour de France.

Acquisition de terrain : un terrain de 1ha72a42ca au prix de 93 107 € ; une parcelle de 478m² au prix de 8 000 €

Requalification de l'ancien site Gloria-maitrise foncière

L'adoption du PPRL et l'étude sur le déplacement des portes à flots nous laissent à penser qu'en 2017, la ré-urbanisation du secteur de l'ancien site « Gloria » pourrait être à nouveau envisageable. Les acquisitions effectuées par l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie) ayant été signées le 15/12/2011 et le 27/01/2012, le Conseil Municipal demande le report de l'échéance pour le rachat des différents immeubles, initialement prévu le 15/12/2016 et le 27/01/2017, les études pré-opérationnelles n'ayant pu être achevées.

Aménagement de deux ronds-points ; Délégation de maîtrise d'ouvrage au Département.

Le Département a été sollicité pour la réalisation de deux giratoires sur chacun des accès de la zone de Pommenauque à partir des RD 971 et 974. Le Conseil Départemental a décidé d'élargir sa prestation de maîtrise d'ouvrage à la part communale. Le Conseil Municipal approuve la réalisation de ces deux giratoires pour un montant de 200 675 € et accorde une délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage au Département pour cette opération. Une demande de subvention au titre de la DETR d'un montant de 45 000 € a été sollicitée auprès des services de l'état.

Adhésion service commun d'instruction pour les autorisations du droit des sols.

La Communauté de Communes de la Baie du Cotentin a créé en 2015 un service commun d'instruction des autorisations du droit des sols qui est chargé d'instruire les actes relatifs à l'occupation du sol relevant de la compétence du Maire (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme). Les communes historiques de Carentan et Saint-Côme-du-Mont y ont adhéré en 2015. Avec la création de la commune nouvelle au 1er janvier 2016, les communes déléguées d'Angoville-au-Plain et de Houesville ne peuvent plus recourir aux services de l'état. Le Conseil Municipal décide donc d'adhérer au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols mis en place par la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin pour l'ensemble du territoire de la commune de Carentan les Marais, à savoir les communes déléguées d'Angoville-au-Plain, Carentan, Houesville et Saint-Côme-du-Mont.

Désignation des délégués pour siéger au comité syndical de SIAEP de Sainte-Marie-du-Mont.

Le conseil municipal désigne Madame Graton et Monsieur Jean pour siéger au Comité Syndical du SIAEP de Sainte-Marie-du-Mont.

Gestion administrative du SIAEP d'Auvers-Méautis. Mise à disposition du personnel.

L'arrêté préfectoral de création de la commune nouvelle de Carentan les Marais transfère le personnel des communes historiques vers la commune nouvelle. La mutualisation des tâches administratives rend possible la mise à disposition d'un agent administratif pour une durée de 12 heures hebdomadaires afin d'assurer le secrétariat du syndicat SIAEP d'Auvers-Méautis. (Un agent qui assurait le secrétariat de la commune de Saint-Côme-du-Mont a donné son accord). Le conseil Municipal approuve cette mise à disposition.

Retrait du Syndicat Manche Numérique pour la partie informatique de gestion.

Pour ce qui concerne l'informatique de gestion les trois communes déléguées d'Angoville-au-Plain , Houesville et Saint-Côme-du-Mont adhéraient au syndicat Mixte de Manche Numérique. La commune de Carentan assurant cette mission en régie, il est décidé que cette mission sera assurée par les services de la commune de Carentan transférés à la commune nouvelle de Carentan les Marais et la commune sollicite le retrait de la commune du syndicat Manche Numérique.

Cimetière de la commune déléguée d'Angoville-au-Plain.

Le conseil municipal décide de la réalisation des travaux (aménagement d'une allée en béton désactivée afin de permettre l'accessibilité de tous publics, rénovation du muret du cimetière) et approuve le plan de financement. Estimation des travaux : 13 574 € HT. Il autorise le Maire à solliciter les subventions tant auprès de l'état ou tout autre partenaire.

Transformation de la bibliothèque en Médiathèque.

Informatisation et acquisition de mobiliers et de collections

Le coût de ces acquisitions et de l'informatisation est estimé à 270 000 € TTC. Le Conseil Municipal décide la réalisation de ces acquisitions, approuve le plan de financement et autorise le Maire à solliciter les subventions tant auprès du Conseil Départemental que du Conseil Régional ou tout autre partenaire. (Subventions estimées à 135 401 €)

Réunion du 28 avril 2016

Convention de rejet des eaux avec les Maitres Laitiers

Après négociations des points essentiels portant sur :

- la régulation des rejets à partir d'un bassin tampon de 1 500 m³,

Décisions du Conseil Municipal suite

- les prescriptions applicables aux effluents et les valeurs limites de leur acceptabilité

- le contrôle des rejets

- la tarification acceptée à partir de la tarification annuelle définie pour l'ensemble des usagers,

- l'indemnisation de la Commune en cas de résiliation de la convention du fait de l'établissement, une convention a été élaborée entre la Commune et les Maîtres Laitiers et approuvée par le conseil municipal qui a autorisé le Maire à la signer.

Extension de la station d'épuration. Approbation du projet. Financement. Demande subventions. Dévolution des travaux. Par délibération du 15/12/2015, le conseil Municipal de la commune de Carentan a approuvé le projet d'extension de la station d'épuration. Différentes subventions sont sollicitées : une aide de l'agence de l'eau Seine Normandie d'un montant de 1 200 000 € HT ainsi qu'une avance remboursable de 252 000 €, une aide du Département de 1 000 000 €au titre du contrat de territoire et une aide du Conseil Régional. Le marché des travaux a été attribué à l'entreprise SOGEA sur une base de 4 490 970 €

Budget assainissement. Travaux extension station d'épuration. Autorisation d'emprunt

Le Maire a été autorisé à réaliser un emprunt de 5 000 000 € sur le budget assainissement auprès de la Caisse de Dépôts et Consignations.

Règlement intérieur du Conseil Municipal : le projet proposé a été adopté à l'unanimité.

Acquisition : Au titre de réserve foncière, le Conseil Municipal décide de l'acquisition d'une parcelle de 1ha 83a et 57ca sise route de Périers appartenant à Madame Grandin (6,10 € le m²). Un industriel serait éventuellement intéressé.

Cinéma. Le Conseil Municipal décide de recourir à nouveau à une délégation de service public (affermage) pour la gestion et de fixer à 6 ans la durée de cette délégation.

Fonds d'aide aux jeunes 2016 (FAJ) : adhésion de la commune de Carentan les Marais pour une contribution de 0,23 € par habitant soit 1 705,22 €

Rétrocession d'une concession funéraire : accord a été donné.

Tarifs columbariums : La commune de Saint-Côme-du-Mont ayant mis en place des columbariums dans son cimetière, le conseil municipal en profite pour harmoniser les tarifs de concessions pour les columbariums : concession de 15 ans : 200 € ; concession de 30 ans 300 €

Dégradations aux ascenseurs.

Autorisation règlement donnée au Maire.

Renforcement de la canalisation d'eaux usées et poste de relevage entre le marché aux bestiaux et le rond- point des Palmiers. Financement.

Suite au résultat du diagnostic du réseau d'assainissement, il y a lieu de procéder à la réhabilitation du réseau d'eaux usées. Les travaux vont être subventionnés par l'agence de l'eau à hauteur de 150 000 €. Le Conseil Municipal confirme la réalisation de ces travaux et autorise le Maire à solliciter l'aide attribuée par l'agence de l'eau. Montant des travaux : 504 191 €

Nom de la résidence seniors : Résidence Mac Auliffe

Dévolution des marchés passés en procédure adaptée dans le cadre de la délégation donnée au Maire par délibération du 19 janvier 2016

1 Signature du marché de travaux pour le renforcement de la canalisation et le poste de relevage entre le marché aux bestiaux et le rond-point des Palmiers pour un montant de 492 441 € HT

2 Signature d'un marché de désamiantage du bâtiment à démolir pour le lotissement chemin du Passeux pour un montant de 21 591 € HT

3 Signature des marchés de travaux pour la viabilisation de six parcelles boulevard du Cotentin pour un montant de 87 682 €.

Pour clore la réunion, les différents évènements devant se dérouler jusqu'au 2 juillet ont été présentés.

Jean-Claude Blaison a quitté la Mairie

Monsieur Jean-Claude Blaison, secrétaire général de la Mairie, a fait valoir ses droits à la retraite à compter du lundi 23 mai 2016. Venant de Bain de Bretagne, il est arrivé le 1er avril 1987 à Carentan. Après ces longues années où il a œuvré pour la ville et ses habitants avec un grand professionnalisme, nous lui souhaitons une belle retraite dans notre cité.

Petite Histoire

Poème composé par René Letenneur quand les arbres plus que centenaires jalonnant tout le pourtour du port venaient d'être abattus à cause de la graphiose.

Les Ormes du Haut Dick

Ils vont tous nous quitter, attachés par lots, chacun de leur côté...
Où iront-ils et que deviendront-ils ? Dieu seul le sait !
Peut-être que certains, morcelés en raquettes, débités en navires,
Reviendront-ils aux lieux où jadis ils naquirent...
Mais les cœurs, sur leur écorce, gravés par tant d'amoureux,
Ne serviront plus, hélas, qu'à allumer des feux !

On dit que les plantes souffrent, nous souffrons avec elles
En entendant les plaintes dues aux engins cruels
Faisant mourir nos ormes qu'on croyait éternels.

Malades, on le savait depuis longtemps déjà,
Ils subirent des blessures que la guerre causa.
Devenus dangereux, nos arbres des Hauts-Dicks
Partiront tous bientôt, enlevés par des crics !

... Et ce soir, je suis triste, pensant aux jours d'antan,
Aux robes que vous froissiez, jolies Carentanaises
D'il y a soixante ans... parcourant à votre aise
Et un peu follement, les talus odorants...
Si j'étais amoureux ? Quelle question désuète !
Demandez donc au singe s'il aime les cacahuètes !

... Mais je ne veux plus voir de fleurs sur ma table
En songeant à celles que nous cueillions alors,
Entremêlant bleuets, baisers et boutons d'or,
Sur nos jolis « Remblais » aujourd'hui misérables...

Je ne voudrai plus voir ces photos si fidèles,
Les souvenirs sont bien plus beaux dans ma cervelle,
Je les éloignerais voulant les rapprocher...

J'espère seulement que, bientôt dans la tombe,
Le parfum des tilleuls que l'on aura plantés,
Viendra jusque vers moi, jusqu'en cet Autre Monde,
Me dire qu'ils ont grandi, admirant les voiliers,
Et que notre Haut-Dick est plus beau que jamais.

René Le Tenneur
Carentan, Février 1984

Gros plan sur... Thierry Marie

Habitant Saint-Côme-du-Mont, Thierry Marie invente des objets de toutes sortes. Les défis qu'il relève lui ont déjà valu de fameuses récompenses. Rencontre...

MP : Bonjour Thierry, quel est votre parcours ?

TM : Je suis originaire de Caen. J'ai suivi une formation de chaudronnier-soudeur, puis obtenu une licence de soudeur dans le nucléaire.

Je suis arrivé à Saint-Côme-du-Mont en 1983 pour retrouver ma compagne Brigitte, et j'ai alors intégré l'entreprise Lenoir Maurouard à Montebourg en tant que Chef d'atelier.

MP : Comment a été créée l'entreprise 6TM ?

TM : J'ai toujours aimé fabriquer des objets reposant sur de nouveaux concepts. J'ai notamment inventé une fourche de moto que je suis allé présenter à Philippe Starck, designer français. Il a été bluffé. Il m'a donc demandé de fabriquer un fauteuil design qu'il avait dessiné mais que personne ne voulait faire car trop complexe. J'ai donc fabriqué ce fauteuil mais il me fallait une entreprise pour le facturer. J'ai donc créé l'entreprise 6TM en 2006 dans l'ancien local d'un fabricant de matelas.

MP : On comprend le choix des initiales, mais pourquoi un 6 ?

TM : Les personnes qui viennent me voir veulent toujours un « système » pour résoudre leurs problèmes. Alors naturellement, le 6 de « 6TM » s'est imposé.

MP : Quelles sont les activités de l'entreprise 6TM ?

TM : Je travaille le métal pour concevoir des objets design ou des systèmes mécaniques. Mes clients sont des particuliers et des entreprises. Parfois je crée un escalier design, et parfois je conçois un système pour un industriel. Je suis à la fois concepteur, designer et soudeur. J'aime la diversité de mon travail et créer des objets uniques.

MP : Quels ont été vos projets les plus fous ?

TM : Le fauteuil de Starck a été un beau challenge qui m'a lancé dans cette aventure. Mais le plus fou reste une colonne pour le hall de l'Hôtel Plaza à Paris. Au cours du montage, il fallait être invisible pour ne pas perturber la tranquillité de ce lieu prestigieux.

MP : Avez-vous reçu des récompenses pour vos inventions ?

TM : J'ai conçu un prototype de moto en aluminium, la X-Over, qui m'a permis de remporter le concours Star et Métiers dans la catégorie innovation technologique et le Trophée des entrepreneurs de la Manche.

MP : Quels avantages et inconvénients trouvez-vous à habiter à Carentan les Marais ?

TM : Je ne vois pas d'inconvénient. Aujourd'hui avec internet et les transports, les distances n'existent plus. Mais c'est toujours fou de voir certaines personnes venir ici pour que je travaille sur leur projet.

Pages facebook : **6TM Motorcycles** pour la moto / **6TM** pour le design

Interview réalisée par Maxime Périer (MP)

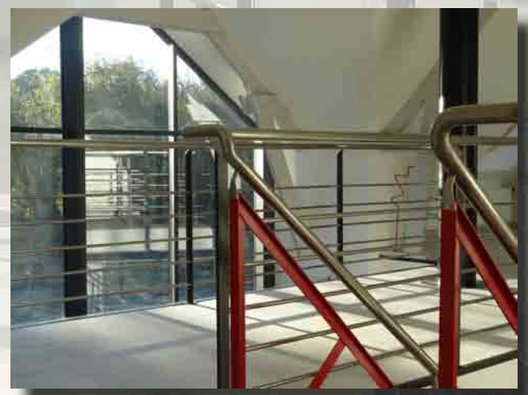

Selby

Jumelage Carentan –Selby
Voyage en Yorkshire pour la délégation carentanaise et le club des Archers.

Une quarantaine d'amis du Jumelage Carentan-Selby a fait le voyage en Yorkshire du 4 au 9 Mai dernier à l'invitation bisannuelle de leurs homologues britanniques et de leur présidente Sallie LOCKWOOD. La Municipalité est représentée par Maryse LE GOFF, Adjointe au Maire de Carentan les Marais.

Après une traversée « ferry-nocturne » de Ouistreham à Portmouth, notre joyeux groupe de 7 à 86 ans, (mieux que les 7 à 77 ans de Tintin et Milou), fait halte à Cambridge pour une pause déjeuner et découverte du jardin botanique de la célèbre cité universitaire anglaise. Voyage en bus et conduite à gauche pour une arrivée à Selby en début de soirée. Accueil à la salle de bowling de Brayton, village situé à 3 miles de Selby : les habitués y retrouvent leurs amis et les nouveaux participants font la connaissance de leurs hôtes autour du verre de l'amitié concocté par le comité anglais.

Le lendemain direction Drax, à 15 kms au sud de Selby, pour la visite de son énorme centrale électrique dotée de cinq générateurs alimentant chacun l'équivalent d'une ville comme Marseille. Cette centrale fonctionnant aux trois quarts par biomasse et pour le reste au charbon tiré d'un puits local s'étend sur un domaine de 750 hectares constitué en partie d'une réserve naturelle que nous avons pu découvrir à bord d'une navette spéciale avec guide et interprète.

Le samedi dans les familles a été pour beaucoup l'occasion d'une journée de découverte de York, ville universitaire renommée, appréciée des touristes pour ses remparts, ses portes fortifiées, ses rues médiévales, sa magnifique cathédrale, ses jardins et musées dont un superbe musée du rail (on fabriquait autrefois des locomotives à York). Le soir repas officiel avec la participation des « Archers des Marais » venus de Carentan pour un nouvel échange avec les archers de Selby. Discours traditionnels au cours desquels l'accent est mis sur l'engagement des Comités de Selby et de Carentan pour que vive le jumelage entre nos deux villes. Le travail accompli par Alain MEUNIER et sa fidélité au jumelage franco-anglais ont été salués par les différents intervenants : ne fut-il pas le président particulièrement actif de cette association durant une dizaine d'années ?

2016, l'année de la réunification de la Normandie et de la commémoration du 950ème anniversaire de la Bataille d'Hastings : l'occasion pour le Président du Comité de Jumelage Carentanais de rappeler que la Normandie donna à l'Angleterre un Roi Normand en la personne de Guillaume le Conquérant dont les descendants occupent aujourd'hui encore Buckingham Palace.

Lors de la dernière journée de notre séjour nous sommes invités à la découverte de « Burton Constable », superbe demeure élisabéthaine située dans l'Est Yorkshire à proximité de Hull. Nous y déjeunons ensemble en compagnie de nos amis anglais.

Et notre séjour, si vite passé, se termine par le traditionnel repas d'au revoir. Notre toujours aussi joyeux groupe se risque à chanter « Yellow submarine » repris en chœur par nos hôtes anglais (il faut dire que nous avions répété dans le car l'inoubliable refrain des Beatles). Puis c'est le retour : six heures de car et billets d'embarquement pour Ouistreham, traversée sur mer d'huile à bord du ferry « Le Mont-Saint-Michel », repas à bord et retour à nos pénates aux environs de 23 heures, fatigués mais « heureux comme Ulysse après un long voyage ».

Louis REGNAULT, Président du Comité de Jumelage Carentan Selby

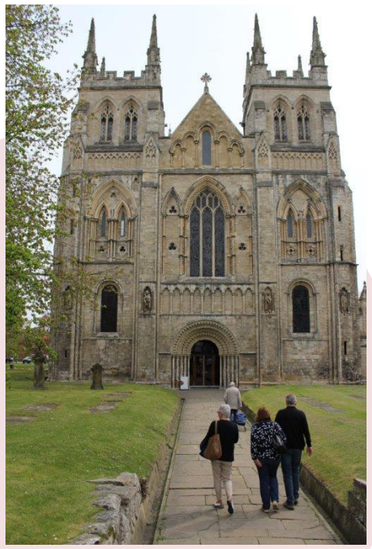

5ème rencontre des Archers du Marais et du Selby Archery Club

« C'est sous un soleil radieux qu'une délégation de 17 personnes dont 8 archers, a pris la route en direction du Tunnel sous la Manche mercredi 4 Mai 2016. En effet, dans le cadre du jumelage de la ville de Carentan avec celle de Selby, dans le Yorkshire, plusieurs membres du club des archers du Marais ont retrouvé, pour la cinquième année consécutive, leurs amis archers anglais. Nous avons fait une «étape» dans la ville de Canterbury où certains ont visité la très célèbre Cathédrale pendant que d'autres flânaient dans les parcs et les rues piétonnes. Le jeudi dès 13H (heure anglaise), le convoi formé de quatre véhicules a traversé l'Angleterre pour rejoindre vers 19H les Carentanais du Comité de Jumelage venus en bus. Lors de la cérémonie d'accueil, Mrs Sally Lockwood, Présidente du Twinning Committee de Selby, leur a remis à tous un cadeau de bienvenue.

Le vendredi, pris en charge par l'équipe des archers de Selby, ils ont visité le Yorkshire Sculture Park (vaste parc paysager exposant plus de 100 sculptures contemporaines) et le National Coal Mining Museum, une mine de charbon dans laquelle ils sont descendus jusqu'à 150 mètres de profondeur. En soirée des fun shoots (tirs ludiques) ont été organisés, où tous, archers ou non, ont pu s'affronter et gagner des sucreries... tout en dégustant des plats locaux «maison» lors d'un barbecue fort convivial. Les archers du Marais en ont profité pour offrir un panier garni de mets et boissons normandes pour remercier leurs hôtes.

Le samedi matin «en famille» a permis à chacun de profiter soit de sa famille d'accueil, soit de faire du shopping ou d'autres visites avant de se retrouver tous pour un Tir au Drapeau lors duquel, les hommes devaient tirer jusqu'à 180 yards (165 mètres), la distance étant moindre pour les femmes et les juniors. Certains archers découvrant pour la première fois ce tir, il fut apprécié de tous ! Ce fut un après-midi agréable et festif, des cadeaux ayant été offerts aux archers de Carentan. Cette journée se poursuivit par un dîner de Gala où les archers rejoignirent les membres du Comité de Jumelage.

Alors que ces derniers ne rentraient que le lundi, le convoi des archers du Marais reprit la route le dimanche matin, ayant, comme à chaque fois, trouvé le séjour avec leurs amis anglais beaucoup trop court.

Cette amitié Franco-Anglaise a de solides bases et les archers du Marais ont hâte de revoir leurs amis.

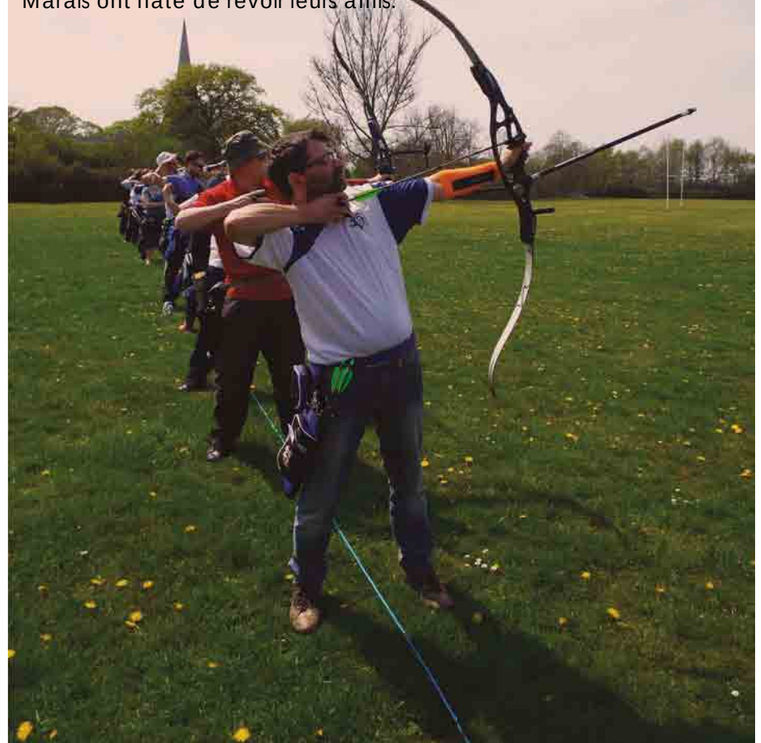

Waldfischbach-Burgalben

Le jumelage Carentan / Waldfischbach-Burgalben a 50 ans !

La rencontre en 1945 entre un jeune soldat de l'armée d'occupation en Allemagne et une jeune fille du Palatinat est à l'origine de notre jumelage.

Le mariage de ce couple au sortir de la guerre : Annie Schmitt et Henri Laiguede, est déjà un évènement, mais la naissance du jumelage un peu plus tard, est à l'époque à peine imaginable.

Les premiers échanges sur le sujet ont lieu dès le début des années 60 entre Henri Laiguedé et Léon Gilles, conseiller municipal. Peu à peu d'autres conseillers municipaux ou habitants de Carentan montrent de l'intérêt pour cette idée. Et c'est ainsi que dans sa séance du 28 juin 1963, le Conseil Municipal adopte le principe du jumelage.

A chacun de leurs voyages à Waldfischbach, Annie et Henri ne manquent pas de présenter leur projet qui rencontre des avis très favorables.

1965 est une année clé dans l'histoire de cette union : Henri Laiguedé est nommé secrétaire général de la mairie et Léon Gilles est élu 1er adjoint. M. Alphonse, maire, donne son feu vert pour officialiser le jumelage. Une délégation officieuse de 16 membres est reçue du 24 au 28 juin 1965, avec M. Dietrich, maire, à sa tête.

Du 29 septembre au 3 octobre 1965, Léon Gilles et 14 Carentanais, se rendent à Waldfischbach pour finaliser l'accord.

Enfin, le 25 juin 1966 à Carentan et le 1er octobre 1966 à Waldfischbach, la charte est signée.

50 ans de jumelage, c'est 50 ans d'échanges et de relations amicales et, pour de nombreuses familles, d'une réelle amitié.

Au cours de ce demi siècle, alors que beaucoup de nos concitoyens en ont à peine entendu parler, le jumelage entre les villes de Carentan et Waldfischbach-Burgalben a vécu sa vie, au fil des échanges d'associations, de collégiens, de sportifs, de pompiers……etc.

Près de 300 groupes ont ainsi franchi le Rhin dans un sens ou dans l'autre depuis 1965. Et parmi ces groupes, chaque année, une délégation ouverte à tous, a été accueillie dans les familles.

Depuis 1966, plus de 6 500 personnes ont vécu, le temps d'un week-end rallongé, la découverte d'une langue, savouré une cuisine différente, visité une région accueillante aux forêts touffues, aux horizons vallonnés, ou des marais inondés et de vastes plages de sable fin.

Le Jumelage qui s'appelait en 1966, Carentan / Waldfischbach, est devenu au fil des années Carentan / Waldfischbach-Burgalben, avec la fusion des deux communes.

Il est maintenant Jumelage Carentan les Marais / Waldfischbach-Burgalben depuis le renouvellement de la charte, le 15 mai dernier.

P.S : Toute l'histoire du jumelage est racontée en images dans un livret souvenir de 72 pages et dans un CD Rom regroupant plus de 1 600 photos. L'ensemble, hommage aux fondateurs, est en vente 10€ à la maison de la presse.

Hubert de PIERREPONT,
Président du jumelage

Les collégiens de Gambetta Ambassadeurs de la Normandie à Verdun

25 élèves de 3e 2 du collège Gambetta ont eu l'honneur d'être invités à la cérémonie franco-allemande organisée à Douaumont, dans le cadre du centenaire de la bataille de Verdun, le 30 mai 2016. Ce faisant, ils ont également participé à l'opération « 4 000 jeunes pour Verdun ». Une expérience très enrichissante, bien qu'éprouvante. Les rencontres et découvertes ont rapidement fait oublier la fatigue et les heures d'attente durant les répétitions du spectacle, l'inévitable inconfort d'un camp où sont réunis 2 000 adolescents, la pluie et la boue. L'organisation de tandems franco-allemands, formés par une classe de chaque pays, pendant tout le séjour, et animés par des jeunes de l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse) a été une belle réussite. Des visites et activités pédagogiques ont également été fructueuses.

La classe du collège Gambetta fut la seule de l'académie de Caen à se voir ainsi distinguée. Elle fut choisie par le recteur pour représenter l'académie en raison de son projet « Monument inconnu », labellisé Centenaire ; un travail autour d'une énigmatique plaque de marbre installée à l'entrée du collège depuis son ouverture en 1972, mais qui porte les noms de 34 « camarades » morts pendant la Grande Guerre ; 34 élèves ou enseignants de l'ancienne école primaire supérieure qui fonctionna à Carentan de 1893 à 1927, dans les locaux de l'actuel hôtel-de-ville. La classe est finalement parvenue à rétablir le sort de 31 d'entre eux grâce à ses recherches sur internet et aux archives départementales de la Manche. Autant de sensibles existences différentes et attachantes, tragiquement interrompues, qui sont le reflet de l'expérience combattante et du dramatique bilan humain d'une longue et épuisante guerre totale.

Les élèves ont trouvé dans l'association carentanaise Les Arcades de l'Histoire un précieux soutien, puisque leurs travaux sont publiés dans la Gazette des Arcades de juin. Une cérémonie d'hommage aux anciens élèves et professeurs de l'école primaire supérieure a conclu une année de recherches et d'écriture d'une histoire méconnue ; les élèves ont lu, devant un public intéressé, plusieurs biographies, puis ont interprété la chorégraphie qu'ils avaient apprise et jouée devant le président de la République française et la chancelière allemande.

Olivier Jouault
Professeur d'histoire-géographie

Jumelages pour le lycée Sivard de Beaulieu

Signature de la charte à Locust Valley

Du 4 au 14 mars 2016, 17 élèves du lycée Sivard de Beaulieu se sont rendus aux USA.

En 2014, dans le cadre du 70ème anniversaire du débarquement, un groupe d'élèves du lycée Sivard de Beaulieu était allé collecter de nombreux témoignages de vétérans au cours d'un séjour entre Washington et New-York. Leur professeur d'Histoire-Géographie, Patrick Fissot, avec l'aide de la Région, commença alors une correspondance avec une enseignante de Winchester, état du Kentucky, avec le projet de prolonger la collecte de témoignages avec des élèves américains et d'arriver à un jumelage entre les deux lycées. C'est aujourd'hui chose faite. Arrivés à Washington puis Winchester le vendredi 4 mars, ils ont été accueillis au lycée Roger Clarks High School avant de rejoindre leur famille d'accueil. Vie en famille et visites étaient alors au programme avec un retour au lycée le dimanche en milieu d'après-midi pour une présentation de la Normandie et du Pays de Carentan par les lycéens suivie d'une cérémonie officielle de jumelage en présence de la Direction du lycée Roger Clars High School. Le lundi 7 mars les lycéens quittaient leurs correspondants pour prendre un avion pour New-York. Leur séjour dans la ville qui ne dort jamais commence par une découverte globale de la cité puis des visites de musées, de quartiers historiques avant de se rendre à Locust Valley, sur Long Island, pour retrouver leurs camarades de Cherbourg et participer à un second échange linguistique avec des lycéens américains.

En effet, suite au séjour de janvier 2014, un nouveau projet a été demandé à Patrick Fissot par Jean-Pierre Lhonneur, maire de Carentan et Jean Quétier, maire de Sainte-Mère-Eglise. Pour Carentan, il importe de développer les liens avec les USA, en s'appuyant notamment sur l'Histoire et la mémoire des évènements de 1944. Pour Sainte-Mère-Eglise il s'agit de redynamiser un jumelage initié en 1947 entre la commune et Locust Valley, les échanges se faisant de plus en plus rares. L'association Operation Democracy œuvre aux USA pour maintenir le lien entre Locust Valley et notre territoire, et sa présidente Kaye Weninger, a apporté son soutien pour que les partenariats s'organisent.

Tous les lycéens étaient hébergés dans des familles et ont participé à différentes visites et activités durant deux jours dans la ville. Une seconde charte a été signée conjointement par les élus du pays de Carentan et ceux de Locust Valley ainsi que par les représentants des deux lycées normands de Cherbourg et Carentan.

Pour la fin du séjour, nos Carentanais ont flâné dans Manhattan et poursuivi leurs visites jusqu'au dimanche 13 mars où il a fallu penser à rentrer en France. Ces deux jumelages se sont concrétisés au début du mois de juin avec l'accueil par le lycée Sivard de Beaulieu de quelques lycéens américains, lycéens de Winchester et de Locust Valley, accompagnés de leurs professeurs. Souhaitons longue vie à ces jumelages.

Patrick Fissot, professeur d'Histoire – Géographie au lycée Sivard de Beaulieu.

Le groupe à Winchester

Carentan -Fort Campbell la mémoire de la 101ème Airborne

Jean-Pierre Lhonneur à Fort Campbell (USA)

Le Maire de Carentan, Monsieur Jean-Pierre Lhonneur était en mars dernier en visite à Fort Campbell, dans le Kentucky, USA. Il répondait à une invitation maintes fois réitérée par des officiers supérieurs de la 101st Airborne Division rencontrés lors des commémorations de juin à Carentan. Profitant d'un voyage d'échange des élèves du Lycée Sivard de Beaulieu, le Maire de Carentan a passé 48 heures sur la base de Fort Campbell. Cette installation militaire américaine a été construite entre juillet et novembre 1941 le long de la frontière avec le Tennessee. Elle doit son nom au Brigadier General William Bowen Campbell, général de l'Armée de l'Union. Elle servit de camp d'instruction après la guerre aux 2th,14th, and 20th Armored Divisions, puis a accueilli à partir de 1949, la 11th Airborne Division. Le 21 septembre 1956, le chef d'Etat Major de l'Armée, le Général Maxwell D. Taylor y réactivait la 101st Airborne désactivée en France en novembre 1945.

Jean-Les Pierre Lhonneur a pu renforcer les liens qui existent entre la ville de Carentan et la 101st Airborne et rencontrer les officiers supérieurs de la division et les responsables du Musée Don Pratt dédié à la 101st Airborne. Il a pu constater combien demeure présent au sein de la 101st Airborne le souvenir de Carentan, haut lieu des plus grands faits d'armes de la Screaming Eagles Division. Une rue de la base porte d'ailleurs le nom de Carentan. Plus surprenant, le Don Pratt Museum présente toutes les campagnes de la 101st Airborne en Europe en 1944-1945, et c'est le nom de Carentan qui y symbolise la campagne de Normandie, aux côtés d'Eindhoven, Bastogne et Berchtesgaden.

Denis Van Den Brink

Jean-Pierre Lhonneur sur la route nommée Carentan à la base de Fort Campbell

Tour de France 2016

Jean-Pierre Lhonneur remercie les services techniques

Mardi 5 juillet 2016, au lendemain d'une période très intense pour les services techniques communaux, Jean-Pierre Lhonneur tenait à remercier les agents qui ont œuvré pour la réussite des évènements liés au passage du Tour de France sur le territoire de la Communauté de Communes.

« Le rythme de ces derniers quinze jours a été particulièrement soutenu », Benoît Poirier, responsable des services techniques et Guy Langevin, chef des équipes, avouent que le Tour de France a pesé très lourd dans leur charge de travail.

Outre les réunions techniques de préparation, les festivités du Tour ont débuté samedi 25 et dimanche 26 juin à Carentan les Marais avec l'accueil de la zone de vie et d'arrivée de l'Etape Grand Départ, cette rando cyclo ayant rassemblé 1 500 participants. Coureurs amateurs, famille et public venu pour le spectacle se sont retrouvés sur la place du Valnoble pour profiter des nombreuses animations notamment la fête de la musique et le village gourmand. Les services techniques sont également intervenus ce week-end-ci à Utah-Beach qui était le dernier point de ravitaillement.

A partir du mercredi, même si la manifestation était organisée par le Grand Départ du Tour de France, ASO et MCI pour la partie spectacle, il a fallu mettre en place quelques installations pour la bonne tenue de la cérémonie des équipes à Sainte-Mère-Eglise du lendemain. C'est main dans la main avec les services techniques sur place et les bénévoles que l'équipe carentanaise a procédé au barrièrage et au positionnement des sanitaires et des poubelles. Ces mêmes équipements devaient dans la nuit rejoindre Utah-Beach en prévision de l'arrivée de la première étape du Tour de France 2016 le samedi. « Cette journée du jeudi, avec la transition vers Sainte-Marie-du-Mont, a été la plus longue et la plus rude », concède Guy Langevin qui a pris son travail à 3h du matin avec 16 autres de ses collègues pour ne finir qu'à 21h30 (avec des pauses bien entendu).

Pour ces trois manifestations, 3 600 barrières ont été nécessaires, elles ont été transférées d'un site à un autre bien souvent dans la nuit. Pour la gestion des déchets, le service environnement de la Communauté de Communes a apporté son appui, également en place de bonne heure à Utah-Beach, il a déployé des moyens humains et matériels exceptionnels avec la mise en place de bacs et l'organisation de tournées supplémentaires sur tout le territoire. « Le travail a été mené par une grande équipe composée de nos services techniques carentanais, des services de Sainte-Mère-Eglise, de Sainte-Marie-du-Mont et des quelques 180 bénévoles » précise Benoît Poirier.

Le dimanche 3 juillet, les coureurs quittaient le territoire de la Baie du Cotentin mais le travail des services techniques ne s'arrêtait pas là puisque le Conseil départemental de la Manche, Tendance Ouest et la Ville de Carentan les Marais organisaient avec la participation de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin sur l'esplanade du port de plaisance un grand concert gratuit de Magic System suivi de la retransmission du match France-Islande.

Voir ci-contre.

Lundi matin les agents assuraient la remise en état des 5 000 m² du terre-plein du port.

Avec la période des grandes vacances, l'heure est venue de se mettre aux travaux d'entretien des écoles et au déménagement de l'école maternelle centre vers le site des Roseaux.

L'été étant propice aux manifestations, Carentan les Marais et ses services techniques assureront, entre autres, la mise en place des installations du feu d'artifice du 13 juillet et de la fête de l'eau des 20 et 21 août.

Concert gratuit Magic System

Dimanche 3 juillet, pour clore la fête du Tour de France sur notre territoire, plus de 20 000 personnes, dont beaucoup de familles, sont venues applaudir le très populaire groupe de musique africaine, Magic System.

RETOUR EN IMAGES

Juin — 72ÈEME ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT

Carré de Choux

Monsieur Raymond Abdon a reçu la légion d'honneur des mains du vice amiral Ausseur, Préfet maritime.
Il a fait partie d'un réseau de résistance dans la Manche et a échappé de justesse à la mort quelques jours après le débarquement. Il pense très souvent à ses onze camarades fusillés à Beaucoudray le 14 juin 1944.

Médaille du Sénat pour Kaye Weninger, Operation Democracy

Banquet

Cérémonie au Monument Signal

CEREMONIE DE LA PAIX

Sur un fond de fresque réalisée par les enfants des centres de loisirs, devant une nombreuse assistance dont des vétérans, les élèves des collèges Gambetta de Carentan et Saint-Exupéry de Sainte-Mère-Eglise, de l'école Les Roseaux, de l'école de Musique, des ateliers théâtre animés par Théâtre en Partance, ont mis en scène, en paroles ou chanté La Paix.

Mars — TOUR DE NORMANDIE CYCLISTE

L'Allemand Lucas Liss remportait le prologue

Juin — FETE DU SPORT

L'ETAPE GRAND DEPART

1 500 participants pour la rando sportive qui proposait de parcourir la 1ère étape du Tour de France sans chronomètre, ni classement. Carentan était le centre névralgique de cette manifestation.

Village gourmand

Agenda des manifestations

Août 2016

11 Courses hippiques
15
28

19 Vide grenier midi-minuit

20 Fête de l'eau
21 PORT CARENTAN

Voir-contre

Septembre 2016

3 Forum des associations

4 Fête Saint-Gilles
Houesville
Fête patronale

17 Journées européennes
18 du patrimoine

29 Thé dansant
Didier Gilbert
14h à la salle des fêtes

Octobre 2016

14 au 16

16 Triathlon des Marais

Novembre 2016

11 Cérémonie de l'armistice

16 A dos de géant
Zakouska
Spectacle Villes en Scène

20h30 au théâtre

Info et rés· 0233712525

24 Thé dansant
Stéphane Fauny
14h à la salle des fêtes

Décembre 2016

2
3 Téléthon

2 au 5 Marché de Noël

11 Corrida de Noël

Galerie d'art
Programmation

Du 9 au 22 août : Nicole Guillemette
Du 23 août au 5 septembre : Jean-Noël Morel et Joëlle Renard
Du 6 au 19 septembre : Hubert Barbakadze
Du 20 septembre au 3 octobre : Marie-Laure Leboucher et Marc Cornière
Du 4 au 17 octobre : Gérard Lenourry
Du 18 octobre au 31 novembre : Alain Lelandais
Du 1er au 14 novembre : Céline Durier
Du 15 au 28 novembre : Nadège de Pierrepont
Du 29 novembre au 12 décembre : Christiane Gervaise
Du 13 au 26 décembre : Jean-Paul Baran

FETE DE L'EAU
20&21 AOUT 2016

Pour la 5ème année le port de Carentan les Marais sera le théâtre de la "fête de l'eau".
Le comité culture a voulu offrir aux visiteurs de nombreuses activités sur et autour de l'eau ou chacun pourra être spectateur ou acteur avec en point d'orgue le son et lumière le samedi soir.

Maryse Le Goff, Adjointe,
Présidente du comité Culture

PORT CARENTAN

SUR LES 2 JOURS

Démonstration et initiation de Flyboards
initiation gratuite interdite au - de 16 ans
Démonstration et concours de joutes
Démonstration de modélisme naval
Présence de vieux gréments

Atelier de sculpture sur ballons et spectacle de magie
Balades à bord du Dreknor, du Dominique, de la barge du Débarquement
Dégustation de maquereaux avec les amis du large de Saint-Marcouf et le Flipper II
Baptêmes de kayak et d'optimistes
Démonstration exercices de survie
Jeux en bois
Bar à eau
Maquillage enfants
Atelier concours de dessins
Structure gonflable (pour les 3 - 6 ans)
et bien d'autres animations ...

DIMANCHE 21

11h00 : Reprise des animations
12h30 : Apéro musical

SAMEDI 20

14h00 : Début des animations
21h00 : Concert CA3
23h00 : Son et lumière

Buvette, restauration (crêpes, rôtisserie) sur place.
*Menu spécial Moules-Frites avec la participation des restaurateurs des abords du Port

RENSEIGNEMENTS
02.33.42.74.00 - 06.82.44.10.31

Cinéma

Bilan année 2015

Vincent Avenel, conseiller municipal en charge du cinéma, informe que l'année 2015 a été une bonne année concernant la fréquentation. Les deux salles ont accueilli 20 218 spectateurs. En 2014, le nombre d'entrées s'affichait à 17 000 et en 2013 il était de 14 000. Il précise qu'à Carentan ce sont les films familiaux qui ont le plus de succès. V. Avenel note que le film produit par M. Delaunay « Les souvenirs » a fait 500 entrées.

Concernant les opéras, à chaque séance, il y avait environ une cinquantaine de spectateurs.

Opéra
En direct du cinéma

Après une première saison d'opéra au Cinéma de Carentan qui a rencontré un succès certain, la ville de Carentan les Marais vous propose de poursuivre l'aventure avec une nouvelle saison :
Samson et Dalila, Jeudi 13 octobre
Les contes d'Hoffmann, Mardi 15 novembre
Le songe d'une nuit d'été, Jeudi 23 mars
La fille de neige, Mardi 25 avril
La centrentola, Mardi 20 Juin

Fête de l'eau

Port Carentan

20 et 21 Août 2016

Organisation
Ville de Carentan les Marais